



Calendrier collecte trichine

Les dates retenues pour l'analyse sont les suivantes
(tous les premiers lundis de chaque mois, d'octobre à mars) :

2023	2024
Lundi 2 Octobre Lundi 6 Novembre Lundi 4 Décembre	Lundi 8 Janvier Lundi 5 Février Lundi 4 Mars

Vous pouvez déposer le prélèvement (langue) à la FDC 12 à Rodez avant 15h le lundi de la collecte, avec **OBLIGATOIREMENT** la fiche de traçabilité complétée (plusieurs langues par fiche), ou bien téléphoner en fonction du secteur le dimanche soir avant 21h au technicien :

DRUILHE Guillaume	06.72.74.10.06
DUHAUTOY David	06.07.43.70.83
GAUBERT Maxime	06.72.74.11.43
LAVASTROU Martial	06.45.87.26.84
MARC Vincent	07.86.00.66.64
MARBEZY Dominique	06.80.42.32.65

Conserver un échantillon de langue suffisamment important ENVIRON 10 cm de long. Une langue congelée peut être analysée.

Garder le sanglier au frais (chambre froide ou congélateur) jusqu'à ce que les résultats vous soient parvenus. IL NE SERA PAS ANALYSÉ DE LANGUE DE SANGLIER DÉJÀ DISTRIBUÉ.

Seules les langues accompagnées de la fiche traçabilité remplie le jour de l'examen initial (jour du prélèvement) par le chasseur référent seront prises en charge

Cette année encore, les frais de collecte et d'analyse seront à la charge de votre Fédération. L'analyse de recherche de larves de trichine **est obligatoire** dans les cas suivants : **repas de chasse, repas associatif, remise directe de la venaison** de sanglier par le chasseur **au commerce de détail local** fournissant directement le consommateur, loto, etc.